Archives parlementaires

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse des administrateurs du district de Tarbes (Hautes-Pyrénées), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse des administrateurs du district de Tarbes (Hautes-Pyrénées), lors de la séance du 26 fructidor an II (12 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 99;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15889_t1_0099_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

triomphes de la République et de partager leur gloire en courant les mêmes dangers.

Vive la République ! Vive la Convention nationale ! Périssent à jamais les dominateurs !

CHIQUELE, *caporal*, LAMBERT, *artificier, plus une soixantaine de signatures.*

3

Les administrateurs du district de Tarbes, département des Hautes-Pyrénées, félicitent la Convention nationale du triomphe que la vertu vient de remporter sur le crime, et le patriotisme sur l'aristocratie et l'intrigue, par la chute du nouveau Catilina et de ses infâmes complices. Ils font l'éloge de la conduite que le représentant du peuple Monestier a tenue dans leur département; ils rendent témoignage à ses vertus civiques et privées, et demandent qu'il y soit envoyé de nouveau pour y régénérer les autorités constituées.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (5).

4

Les sans-culottes composant la société populaire de Toile-à-Voile [ci-devant Saint-Jean-de-Bournay], **district de Vienne, département de l'Isère, félicitent la Convention nationale d'avoir encore une fois sauvé la patrie dans les journées des 9 et 10 thermidor, l'invitent à demeurer à son poste pour affermir la République et le bonheur du peuple, et jurent entre ses mains de lui être constamment attachés, et de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la République.**

Ils annoncent qu'indépendamment des dons précédemment faits à la patrie par cette société, elle vient de déposer au district, pour les défenseurs de la liberté, une boucle d'argent, une paire de bottes, trois paires de souliers, deux gibernes, trente-deux paires de guêtres, trois culottes, une chemise, un drap, deux paires de bas, deux cols, deux paires de boucles de jarretières, une de col, une baïonnette avec son fourreau, ving cinq livres de charpie, 30 L 15 s. en numéraire métallique, et six quintaux de chiffons pour papier.

Ils annoncent aussi que, sur l'invitation du département pour la construction d'un vaisseau, les citoyens de cette commune ont déjà donné, dans une décade, 1 600 aunes de toile à voile, qui vont être expédiées.

Mention honorable, insertion au bulletin (6).

[*Le président et les secrétaires de la société régénérée des Sans-culottes de Toile-à-Voile, ci-devant Saint-Jean-de-Bournay, à la Convention nationale, le 30 thermidor an II*] (7)

Législateurs,

Ils sont passés ces moments désastreux, où les ennemis de notre liberté répandirent avec audace le systême destructueur de tout principe et de toute moralité; la raison a repris son empire et l'athéisme est rentré dans le néant avec les monstres qui le produisirent.

Il est passé ce tems malheureux où Robespierre, Couthon, Saint-Just et leurs scélérats partisans, sous le voile du patriotisme, voulaient se diviser la République et se soutenir dans leur trône, par la superstition et la féodalité, et de là tous les maux, tous les abus qu'ont proscrits cinq ans de travaux. Les insensés ! ont-ils pû jamais croire que le peuple put fléchir le genoux devant de pareilles idôles, lui qui a renversé un trône souillé de crimes ? Non, le génie tutélaire de la France, qui se joue des projets liberticides, et qui ne veut que le règne de l'égalité : votre surveillance et votre courage énergique ont fait disparaitre ces monstres du sol de la liberté.

Continuez, Législateurs, à affermir la République, le peuple est là pour seconder vos hautes destinées qui tendent au bonheur général.

Dès que nous fûmes instruits des dangers que la chose publique avait courus, nous frémîmes d'horreurs, en renouvellant de nouveau nôtre serment, réunis à tous les habitans de la commune, qui assistent à toutes nos séances de ne reconnaitre et de n'obéir qu'aux décrets de la Convention, de nous réunir autour d'elle pour lui servir de rempart contre les atteintes de la tyrannie, et de répendre jusqu'à la dernière goutte de nôtre sang; de vouer une guerre éternelle aux tyrans, aux traitres, aux conspirateurs et de vouloir que l'unité et l'indivisibilité de la République. Soyez certains que nous tiendrons notre serment.

Restez donc à vos postes, pour consolider à jamais le grand œuvre de la régénération française. C'est le vœu unanime des sans-culottes de la société et de tous les citoyens de cette commune.

Le président et les secrétaires de la société.

PIEHAT, *président*, FAURS, *secrétaire, plus une autre signature illisible.*

P.S. Indépendamment des dons fait pour les déffenseurs de la République énoncés dans le Bulletin de la Convention du 24 floréal, la Société a fait déposer dans les magasins mili-

(5) *P.-V.*, XLV, 211.

(6) *P.-V.*, XLV, 211-212.

(7) C 318, pl. 1296, p. 6.

Persée creative commons